



Ref : CA2016/80

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROJET DE GESTION
DES RÉGIMES INDEMNITAIRES SPÉCIFIQUES DES PERSONNELS BIATSS**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **30 septembre 2016** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'avis du comité technique de l'établissement rendu en sa séance du 20 septembre 2016, par lequel cette instance s'est prononcée en faveur du projet de création d'un régime indemnitaire spécifique pour les assistants SSIAP et pour les assistants de prévention et en défaveur du projet de gestion des autres régimes indemnitaires spécifiques,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** le projet de gestion des régimes indemnitaires spécifiques des personnels Biatss, tel que présenté en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 30 septembre 2016.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	11
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	13
Nombre de votes contre	9

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 14/10/2016